

## Présentation des produits et acquis du projet

JM

Libreville/ Gabon

**LA** salle de réunion de la direction générale de l'Environnement a servi de cadre, récemment, à la 3e rencontre du comité de pilotage du Projet de gestion durable de la faune sauvage et du secteur viande de brousse. Il s'agissait de présenter les produits et acquis du projet, faire un état des lieux du rapport financier, identifier les actions pour consolider les acquis de ce projet, élaborer et approuver le plan de travail de l'année 2017 et opérationnalisation du

plan d'action national.

Le président du comité de pilotage, par ailleurs directeur général de l'Environnement, Léandre Ebobola Tsiba, a invité chaque membre à faire le bilan des activités menées. Pour lui, le principe est simple : « *il reste sept mois pour boucler le projet. Ce mini- atelier nous permet de faire le point, en évaluant individuellement les acquis dudit projet avant sa clôture.* »

Le coordinateur de ce projet, Brice Pambou a rappelé que « *nous allons examiner et valider ensemble les activités et voir le taux de réalisation, afin de mettre en place une stratégie de pé-*



Photo : Jean Madouma

Une vue de quelques membres du comité.

*rennisation des acquis du projet. Étant arrivés au terme de la quatrième année*

*du projet, cette réunion du comité de pilotage nous permet de faire le bilan des ac-*

*quis et de mener des réflexions stratégiques pour la pérennisation de ces acquis. Ces réflexions pourront mener à l'identification d'actions prioritaires qui pourraient être réalisées d'ici à la fin du projet.»*

Le Projet gestion durable de la faune sauvage et du secteur viande de brousse en Afrique centrale est mis en œuvre par l'Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et financé par le Fonds pour l'environnement mondial pour une durée de cinq ans. Ce projet s'est fixé pour objectifs de démontrer que la gestion participative de la faune

sauvage peut être une option viable pour conserver la biodiversité, permettre aux écosystèmes forestiers de continuer à jouer leurs fonctions écologiques et contribuer à l'amélioration des moyens d'existence des communautés locales.

Cette mise en œuvre se fait avec la collaboration de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac), les ministères en charge de la Faune du Congo, du Gabon, de la RCA et de la RDC.

Les autres partenaires techniques sont, entre autres, le Cifor, le Cirad, l'UICN, les ONG et les communautés locales.